

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 9 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le **Jeudi 9 Octobre**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON – Julie CHARPENTIER – Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN – Lilian BÈGUE – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ – Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET – Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

EXCUSES : Jean-François RAIMBAULT pouvoir donné à Yohann FOUASSIER
Marie-Claude HOUDELIER pouvoir donné à Pierrette LEHAY
Yannick BRUNEAU pouvoir donné à Michel BOUILLON

Secrétaire : Michèle DUCHEMIN

1- DEMANDE DE PRÊT AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES – PROJET MAM

A l'unanimité, le Conseil accepte que le Maire soumette une demande de prêt à la Banque des Territoires pour le financement du projet d'aménagement d'une MAM dans les locaux de l'ex-Trésorerie. La demande porte sur un prêt d'un montant de 150 000 €, avec un taux d'intérêt variable « livret A + 0,50% », qui sera remboursé sur une durée de 25 années. (le taux actuel du livret A est de 2,20%)

2- CONVENTION ENTRE LAUNAY-VILLIERS ET LE BOURGNEUF-LA-FORET – ETANG DU BARRAGE DU CHATEAU DE VILLIERS

Dans le cadre de la gestion de l'entretien du barrage du Château de Villiers, les communes du Bourgneuf-la-Forêt et de Launay-Villiers sont amenées à signer la convention. Après présentation de la convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à la signer. La participation des communes, en tant que propriétaires du barrage, aux travaux est fixée à 4% pour le Bourgneuf-la-Forêt et 96% pour Launay-Villiers.

3- COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

A) Ecole privée – subvention « classe de neige »

Mme CHARPENTIER présente la demande de l'école privée, concernant la sollicitation d'une subvention afin d'aider au financement d'une classe de neige en Janvier 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le versement (sous conditions de présentation des pièces justificatives) d'une subvention équivalente au tiers du coût net par élève (avec un plafond à 543€, soit 181€ maximum par élève.).

B) Noël 2025

- Chocolats de Noël : La commission reste sur la même formule que l'an passé, à savoir des sachets individuels, contenant : un petit père noël et rennes en chocolat, ainsi que des pâtes de fruit. Le budget prévisionnel sera de 307,50 € pour les 166 enfants. La distribution aura lieu la dernière semaine d'école (jour non encore fixé).
- Spectacle de fin d'année : La Compagnie Canopée de Bourgon avec Adèle Frantz a été choisie. Un spectacle le matin pour les enfants en maternelle : « Madame plume et l'oiseau du sommeil » 30 minutes + un spectacle l'après-midi pour les enfants en élémentaire : « Tout conte fait, conte d'hiver musical » avec Adèle Frantz et François Richard. Le coût est de 500 € par spectacle soit 1 000€ + location salle 150€ = 1 150 €. Ce spectacle aura lieu le Jeudi 18 décembre.

- Date repas de Noël : le repas de Noël sera le Jeudi 18 décembre

4- REFECTION DU TOIT DE LA MAIRIE

La municipalité engage des travaux de réfection du toit de la mairie afin de pallier à des problèmes d'infiltration d'eau. L'entreprise SBEM Bardage étanchéité interviendra pour un total de 14 831,93 € TTC.

5- PROJET D'EXTENSION DU POLE ENFANCE

La commune est accompagnée par le cabinet « CF Architecture » pour le projet d'extension du pôle enfance. Suite aux premières esquisses présentées au Conseil, une nouvelle projection a été réalisée et présentée ce jour.

6- PROJET D'EXTENSION DES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL

M. FOUASSIER a présenté les premières esquisses concernant le projet d'extension des vestiaires du terrain de football, proposées par le cabinet « CF Architecture ».

7- INFORMATIONS PROJET « GOCO2 »

M. BERROU a présenté rapidement le projet « GOCO2 » et ses implications pour la commune. Il invite les personnes intéressées à consulter le site internet de la consultation « concertation.goco2.fr » et à participer aux rencontres.

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Informations :

- **Travaux Rue du Haut Beauvais** : point sur les travaux en cours. Notification d'une subvention « Amende de Police » de 37 600€.
- **Place du Vieux Marché** : enrobé par le Conseil Départemental.
- **Lotissement de la Beulotière** : les travaux d'enrobé ont eu lieu les 7 et 8 Octobre.
- **Aménagement d'une MAM** : démarrage des travaux fin Octobre
- **Laval Agglo.** : Réunion publique PLUI : mercredi 22/10 à 19h, St-Pierre-la-Cour – salle St Charles.
- **Forum des élus locaux** : le samedi 11 octobre, à l'espace Mayenne, de 08h30 à 17h.
- **Repas du CCAS** : le dimanche 12 Octobre.
- **Vœux du Maire** : le 9 janvier 2026 à 20h à la salle des fêtes.
- **Marché de Noël** : le dimanche 14 Décembre à la salle polyvalente.
- **Rappel de la cérémonie du 11 Novembre.**
- **Séances du CM au 1er semestre 2025** : Jeudi 13 Novembre et Lundi 08 Décembre.

Affiché le 28/10/2025

Le Maire,
François BERROU

